

## RÉSULTAT DE L'APPLICATION DOUANIÈRE DES LDG

### OPACITÉ PROPRE À LA DGDDI

Notre direction applique les lignes directrices de gestion de la façon la plus opaque possible. En douane les organisations syndicales ne peuvent plus intervenir lors de la prise de décisions sur les tableaux d'avancement et/ou les listes d'aptitude.

Pour les mutations, les syndicats sont aussi écartés, on ne connaît *même plus les points de classement*.

Vos représentants du personnel ne peuvent se renseigner *qu'en vous accompagnant si vous faites un recours*, puisque désormais les syndicats ne siègent plus que pour des CAP de recours sur l'évaluation professionnelle, de discipline ou de télétravail.

**Le processus mis en place est une interprétation zélée des textes par notre direction. S'il est inscrit dans la loi de supprimer les CAP, rien n'interdisait de créer une nouvelle instance de concertation avec les syndicats, comme l'a fait la DGFIP.**

Nous constatons ainsi *la fin de l'expertise*, les postes proposés cette année pour la carrière longue n'étant que des postes de commandement. SOLIDAIRES DOUANES, fidèle à son identité, *vous encourage à déposer des recours et s'engage à vous accompagner* dans ces démarches.

### VOTEZ AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

- **POUR VOS DROITS À PROMOTION**
- **POUR VOS DROITS À MOBILITÉ**
- **POUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**
- **POUR L'EPA/MASSE <sup>(1)</sup>**

### IMPACT CONCRET

La chute drastique entre 2020 et 2021 des taux de promotion au grade d'IR, que vous pourrez constater ci-dessous, en est une manifestation :

Promotion	Campagne	Vocations	Promotions	Taux de promotion
TA IR3	2020	442	102	23,1%
	2021	425	35	8,2%

Promotion	Campagne	Vocations	Promotions	Taux de promotion
TA IR2	2020	337	72	21,4%
	2021	343	66	19,2%

Promotion	Campagne	Vocations	Promotions	Taux de promotion
TA IR1	2020	652	59	9,0%
	2021	620	40	6,5%

Source GT relatif au bilan des LDG

Les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), seront remplacés par le comité social d'administration (CSA) qui se réunira moins souvent. Cela signifie aussi moins de pouvoir d'investigation pour les représentants du personnel : perte du droit à enquête, de consultation des fiches de signalement, etc.

Sachez que le taux de participation à ces élections sera scruté par notre direction. Ces élections ne pourront se faire que de manière **dématérialisée**. Si, à la direction générale, nous avons une des meilleures situations douanières tant en matériel qu'en infrastructures informatiques, beaucoup de services sont sur ce plan bien moins dotés. On vous laisse imaginer le parcours du combattant que ce sera pour eux, aucune solution de secours papier n'ayant été prévue.

Ces élections décideront de vos représentants en **CAP**, dans les nouvelles instances **CSA** et à **L'EPA/MASSE**.

<sup>(1)</sup> L'EPA/Masse a son propre logiciel de saisie, vous devrez voter sur deux sites.

